



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre de-l'Île- d'Orléans, séance ordinaire du 6 juillet 2015, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller  
M. François Pichette → Conseiller  
Mme Nathalie Vézina →Conseillère  
M. Alain Dion →Conseiller  
Mme Huguette Giroux →Conseillère  
Mme Caroline Turgeon → Conseillère

**et tous formant quorum.**

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette, agit comme secrétaire d'assemblée.

Rencontre à 19h15 pour l'assemblée publique de consultation concernant le camion incendie

Aucune personne présente.

Rencontre à 19h30 pour l'assemblée publique de consultation pour la Zone Ca-2

Aucune personne présente.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2015 séance ordinaire
4. Gestion financière et administrative
  - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
  - b) Adoption du règlement sur les stationnements #402-2013-RMU-03
  - c) Adoption du deuxième projet de règlement #415-2015 sur le zonage de la zone CA-2
  - d) Adoption du deuxième projet de règlement #417-2015 sur l'achat du camion incendie



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- e) Adoption du règlement administratif 153 portant le numéro #420-2015 incorporant les dispositions relatives à l'émission d'un certificat d'autorisation pour un système de traitement des eaux usées.
  - f) Dépôt des activités financières au 30 juin 2015
  - g) Résolution pour modification du règlement #406-2014
5. Sécurité incendie
- a) Portes de casernes incendie
  - b) Démission d'un pompier
  - c) Plan d'urgence et projet de résolution
- 6 Réseau routier
7. Hygiène du milieu
- a) Rapport de Tetra Tech Inc. sur l'assainissement des eaux usées
  - b) Démarche commune pour dérogation au règlement sur prélèvement de l'eau et leur protection
  - c) Engagement de l'entrepreneur pour travaux de la rue Rousseau, Seigneurie ( 750, 822.70\$)
8. Aménagement, urbanisme et développement
- a) Les Grandes Affectations (schéma d'aménagement)
9. Loisirs et culture
- a) Honoraires additionnels de Tétra Tech Inc. pour projet de la bibliothèque.
  - b) Honoraires additionnels de l'architecte Gilles Laflamme pour projet de la bibliothèque.
  - c) Dépôt du rapport fonctionnel et technique de la bibliothèque pour présentation au Ministère de la Culture
  - d) Engagement de deux monitrices au Camp de jour
  - e) Achat d' une table à pique -nique
10. Lecture de la correspondance
- a) Enquête –origine destination 2011
  - b) Congrès de la FQM
  - c) CCIO-Les fromages de l'Isle d'Orléans
11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC
12. Rapport verbal des comités de travail par les élus
- 13 Affaires nouvelles
- a) Fondation de la Chocolaterie
  - b) Demande au MTQ pour traverse piétonnière à la Villa des Bosquets
  - c) Demande d'Expo- Orléans

### Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée  
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.  
**ADOPTÉE.**

1569-2015



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

### 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1570-2015

#### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015**

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015. Une demande de correction pour page 5287 item 9, article E, HQCA ( Hockey Québec Chaudières Appalaches)

**ADOPTÉE.**

### 4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

#### **a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil**

1571-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin 2015 totalisant 199 484.65\$.

**ADOPTÉE.**

#### **b) Adoption du règlement #402-2013-RMU-03 sur les stationnements**

1572-2015

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du règlement;  
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #402-2013-RMU-03 ainsi que ses annexes .

**ADOPTÉE.**

#### **c) Adoption du deuxième projet de règlement #415-2015 sur la modification de zonage de la zone CA-2**

1573-2015

**Considérant la rencontre de consultation le 6 juillet à 19h30**

**Considérant que les membres du conseil ont lu le projet de règlement et qu'il renonce à sa lecture ;**

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le deuxième projet de règlement portant le #415-2015 sur la modification de zonage de la zone CA-2 ( projet de l'ancienne Caisse Populaire).

**ADOPTÉE.**

#### **d) Adoption du deuxième projet de règlement #417-2015 sur l'achat du camion incendie**

1574-2015

**Considérant la rencontre de consultation le 6 juillet à 19h15**

**Considérant que les membres du conseil ont lu le projet de règlement et qu'il renonce à sa lecture ;**

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le deuxième projet de règlement portant le #417-2015 sur l'achat du camion incendie

**ADOPTÉE.**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

**e) Adoption du règlement administratif 153 portant le numéro #420-2015 incorporant les dispositions relatives à l'émission d'un certificat d'autorisation pour un système de traitement des eaux usées.**

1575-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le règlement administratif 153 portant le numéro #420-2015 incorporant les dispositions relatives à l'émission d'un certificat d'autorisation pour un système de traitement des eaux usées.

**ADOPTÉE.**

**f) Dépôt des activités financières au 30 juin 2015**

Le directeur général dépose l'état des activités financières au 30 juin 2015.

**g) Amendement au règlement #406-2014 pour emprunt (secteur seigneurie)**

**Résolution pour modification de l'article 1 et 2, de retirer le 2<sup>ième</sup> paragraphe de l'article 5 et d'ajouter l'annexe 2 du règlement #406-2014.**

1576-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier l'article 1 et 2, de retirer le 2<sup>ième</sup> paragraphe de l'article 5 et d'ajouter l'annexe 2 de la conciliation des dépenses du règlement #406-2014 comme suit :

**Article 1. Le conseil décrète une dépense et des travaux pour une somme de 833 637.83\$ pour les fins du présent règlement ; ci-joint en annexe 2 une description détaillée : Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.**

**Article 2. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 833 637.83\$ sur une période de 15 ans; la part de l'aide financière du Gouvernement du Québec sera versé sur 20 ans et majorée d'un montant représentant le coût total du loyer de l'argent calculé en fonction d'un taux de financement estimé à 4%. L'aide financière totale du gouvernement du Québec comprend le capital et les intérêts et est octroyé en 20 versements annuels égaux et consécutifs.**

**Retrait du 2<sup>ième</sup> paragraphe de l'article 5**

**Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.**



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

**Annexe 2 : Tableau de conciliation des dépenses daté du 26-05-2015**

Dépôt des soumissions		Soumissions Prix global
Entreprises	Prix global Avant Taxes	
L' entrepreneur général Excavation Jo. Pelletier (2007 inc.)	685 682.83	

**Conciliation des dépenses**

<b>Contingences- plans et devis</b>	
<b>NC- Lavallin</b>	<b>42 851.00</b>
<b>appel d'offre</b>	<b>1470.00</b>
<b>Arpentage</b>	<b>20 000.00</b>
<b>consultante</b>	<b>15 000.00</b>
<b>Permis</b>	<b>1408.00</b>
<b>Analyse des matériaux de sol</b>	<b>15 135.00</b>
<b>Mandat géotech</b>	<b>14 591.00</b>
<b>Servitudes</b>	<b>5500.00</b>
<b>Enregistrement de servitudes</b>	<b>10 000.00</b>
<b>Extra- assainissement des eaux usées imprévu</b>	<b>5 000.00</b>
<b>Milieu humide</b>	<b>15 000.00</b>
<b>Financement temporaire</b>	<b>2 000.00</b>

**Total des dépenses:  
833 637.83\$**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1577-2015

**ADOPTÉE.**

### **5. SÉCURITÉ INCENDIE**

#### **a) Portes de caserne incendie**

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter deux portes de garage selon la soumission présentée au montant de 6479,82\$ et de prendre l'argent dans les immobilisations.

**ADOPTÉE.**

#### **b) Démission d'un pompier**

Le pompier Pierre-Luc Huot a envoyé une lettre de démission le 15 juin 2015. Le chef pompier demandera le retour des équipements du service incendie qui était à la disposition de l'employé.

#### **c) Plan d'urgence et résolution**

Le plan d'urgence a été mise à jour.

#### **Résolution d'engagement pour la MRC– Sécurité civile**

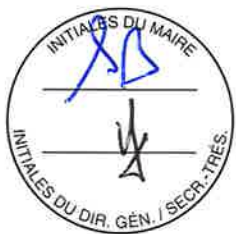
**Attendu que** les municipalités de l'Île d'Orléans travaillent depuis quelques années à l'élaboration et à la mise à jour des leurs plans de mesures d'urgences régional;

**Attendu que** la MRC de l'Île d'Orléans a mis en place le Comité sur les mesures d'urgence qui a pour mandat la préparation d'un plan de mesures d'urgences régional;

**Attendu que** l'exercice de table en sécurité civile du 31 mars 2015 intitulé Gilligan et basé sur l'hypothèse d'une perte prolongée de l'usage du Pont de l'Île a mis en évidence un besoin réel pour que soit élaboré un plan de mesures d'urgences régional pour la MRC de l'Île d'Orléans;

**Attendu qu'un** plan de mesures d'urgences régional doit être élaboré en complément des plans de mesures d'urgence locaux de chacune des municipalités de l'île d'Orléans;

**Attendu que** pour s'assurer du succès de cette opération un plan d'action pour la planification avec échéances et responsables doit être établi et accepté par les six municipalités ainsi que par la MRC de l'Île d'Orléans;



N° de résolution  
ou annotation

1578-2015

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la Municipalité de St-Pierre de l'île d'Orléans mettre à jour son plan de mesures d'urgences en tenant compte également de la situation d'une fermeture prolongée du Pont de l'Île;

**Que** la Municipalité de St-Pierre de l'île d'Orléans demande à la MRC de l'Île d'Orléans de mandater le comité sur les mesures d'urgence de la MRC de l'Île d'Orléans d'établir le plan d'action pour la planification avec échéances et responsables pour la rédaction du plan de mesures d'urgences en tenant compte également de la situation d'une fermeture prolongée du pont de l'Île;

**Que** la Municipalité de St-Pierre de l'île d'Orléans s'engage à collaborer avec les autres municipalités et la MRC de l'Île d'Orléans pour s'assurer d'une mise en commun efficace des toutes les informations pertinentes à l'établissement d'un plan de mesures d'urgences tout en tenant compte de la situation d'une fermeture prolongée du Pont de l'Île;

**Que** la Municipalité de St-Pierre de l'île d'Orléans s'engage à préserver toutes informations de nature confidentielle qui sera recueillies dans le processus suivant l'application de la présente résolution.

**Adoptée.**

### 6. RÉSEAU ROUTIER

### 7. HYGIÈNE DU MILIEU

#### a) Rapport de Tetrattech Inc. sur l'assainissement des eaux usées .

Le conseil prend connaissance du projet de l'assainissement des eaux usées de la route Prévost. La suite du projet sera vérifié avec Mme France Thibault, consultante.

#### b) Démarche commune pour dérogation au règlement sur prélèvement de l'eau et leur protection

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à la démarche commune des municipalités du secteur de Gaspé pour la dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

**ADOPTÉE.**

1579-2015 A



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

**c) Engagement de l'entrepreneur pour travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales dans le secteur de la Seigneurie (rue Rousseau).**

**Considérant que plusieurs entrepreneurs ont déposés des offres publiques;**

**Considérant que la municipalité a publié sur le site SEAO ;**

**Considérant que l'Entreprise « Excavation Jos Pelletier (2007) Inc » est le plus bas soumissionnaire conforme ;**

1579-2015 B

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de l'entreprise « Excavation Jos Pelletier (2007) Inc. » au montant 750 822,70\$ incluant les taxes applicables. Une directive sera émise par l'ingénieur Charles Drouin de SNC. Lavallin Inc. pour tenir compte des travaux à être reporté du côté nord du Chemin Royal. De plus les travaux sont conditionnels à l'acceptation par le Ministère du développement durable, laquelle acceptation devrait nous parvenir la semaine prochaine et à l'acceptation du règlement d'emprunt #406-2014 par le MAMOT, lequel devrait nous parvenir d'ici deux semaines.

**ADOPTÉE.**

## **8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **a) Les Grandes Affectations du schéma d'aménagement**

Le conseil a pris connaissance du périmètre d'urbanisation et est d'accord avec la recommandation d'inscrire une note dans le schéma d'aménagement pour mentionner à la Communauté Métropolitaine que si nous avons besoin d'espaces additionnels, nous ferons une demande selon le périmètre urbain identifié dans le plan déposé par la MRC pour le schéma d'aménagement. Une correction doit être apportée au développement de la Seigneurie et de la route des Prêtres

1580-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation énumérée précédemment par l'aménagiste M. Charles Tremblay de la MRC de l'Île d'Orléans..

**ADOPTÉE.**

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **a) Honoraires additionnels de Tétra Tech QB Inc. pour projet de bibliothèque**

Considérant les demandes de compléter les fiches pour le PFT ;  
Considérant l'intervention supplémentaire pour l'analyse de sol ;

1581-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Tetra Tech QB inc. au montant de 1900\$ plus taxes applicables pour compléter les fiches et le mandat supplémentaire de coordination avec le laboratoire choisit.

**ADOPTÉE.**





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

1582-2015

### **b) Honoraires additionnels de l'architecte Gilles Laflamme pour le projet de bibliothèque**

Considérant les demandes de compléter les fiches pour le PFT ;

Considérant l'intervention supplémentaire pour la mise à jour du PFT.

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Gilles Laflamme architecte au montant de 3 100\$ plus taxes applicables pour compléter les fiches et la mise à jour du PFT.

**ADOPTÉE.**

1583-2015

### **c) Dépôt du rapport fonctionnel et technique de la bibliothèque pour présentation au Ministère de la Culture**

Considérant la lettre envoyée au Ministère de la culture pour demander la prolongation de l'accord de principe finissant en juillet 2015;

Considérant que nous avons terminé le plan fonctionnel et technique et que les documents manquants seront complétés cette semaine ;

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du plan fonctionnel et technique complété avec un budget estimatif de 375 000\$ au Ministère de la culture ainsi que la demande de prolongation de l'accord de principe.

**ADOPTÉE.**

1584-2015

### **d) Engagement de deux monitrices au Camp de jour**

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher Gabrielle Ouellet et Laurie Masson comme monitrices au Camp de jour 2015.

**ADOPTÉE.**

1585-2015

### **e) Achat de table à pique-nique pour le camp de jour**

Considérant un plus grand nombre d'enfants

Considérant l'intervention supplémentaire pour l'analyse de sol ;

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter une table à pique-nique au montant de 1312,50\$ plus taxes applicables pour installer sur la terrasse de Logisport.

**ADOPTÉE.**

## **10 CORRESPONDANCE**

### **a) Enquête-origine destination 2011**

Le maire présente le document.

### **b) Congrès de la FQM**

Le congrès aura lieu du 24 au 26 septembre au Centre des Congrès de Québec.

### **c) CCIO-Les fromages de l'Isle d'Orléans**

Les fromages de l'île d'Orléans ont remporté le premier prix au Festival de Victoriaville.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

### 11 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant ainsi que sur les décisions et orientations de la MRC.

### 12 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

### 13. AFFAIRES NOUVELLES

#### a) Fondation de la chocolaterie

La demande de la chocolaterie ne correspond pas à l'orientation de la politique du conseil.

#### b) Demande au MTQ pour traverse de piétons en face de la Villa des Bosquets

1586-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des transports l'autorisation d'installer des lignes sur le chemin Royal en face de la Villa des Bosquets pour identifier une traverse de piétons afin de permettre aux personnes âgées et aux enfants de la Commission scolaire de traverser le chemin royal en plus grande sécurité.  
**ADOPTÉE.**

#### c) Demande d'Expo –Orléans

1587-2015

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter une publicité de 100\$ qui doit paraître dans le programme à condition de voir la publicité dans le programme.  
**ADOPTÉE.**

### PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 21h00 et se termine à 21h25.

### 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

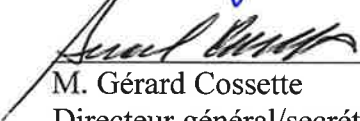
En conséquence :

1588-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h25  
**ADOPTÉE.**

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

  
M. Sylvain Bergeron, maire

  
M. Gérard Cossette  
Directeur général/secrétaire- trésorier